



Commission paritaire
n° : 1012S07065
Dir. de publication :
Marie Buisson
Imprimé sur papier
recyclé

Celles et ceux qui luttent...

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la désespérance n'est pas de mise. Partout, en France aujourd'hui, des salarié-es luttent pour leurs salaires, leurs conditions de travail, le sens de leur travail. Dans notre secteur et notre académie, le mois de juin a été riche en événements : grève des Assistant-es d'Education le 2 juin pour des salaires et un statut, mêmes revendications pour les Aesh le 9 juin (avec des besoins criants pour une vraie école inclusive). Des établissements et des écoles se battent contre les fermetures de classe et pour que la baisse démographique (sans que celle-ci ne soit exagérée) permette de faire baisser les effectifs de classes. C'est le sens de la mobilisation des personnels du LGT Prévert à Boulogne (92) qui étaient en grève à 41 % le jour de l'épreuve de philo.

Il n'y a pas de renoncement car des moyens il y en a et il pourrait y en avoir plus. Les choix qui sont faits depuis plus de 30 ans maintenant sont

de restreindre les dépenses publiques au nom d'une doxa libérale qui ne profite qu'à celles et ceux qui ont déjà plus. Réorienter les moyens permettrait une école de qualité. Augmenter les recettes publiques, c'est possible, c'est seulement un choix politique : au lieu d'exonérer d'impôts les entreprises et la bourgeoisie, il faut les faire payer car ce sont eux qui ont le plus : cela permettrait d'améliorer le service public d'éducation pour l'ensemble de la société. Cela, ce sont des choix politiques qui restent à faire. L'Etat est capable de trouver des milliards pour la Défense, pourquoi ne pourrait-il pas le faire pour l'Education et la Santé. Alors oui, toutes ces luttes qui se multiplient dans tous les secteurs sont porteuses d'espoir car elles prouvent qu'il n'y a pas de résignation. La CGT Educ Versailles les soutient bien évidemment mais contribue aussi à ce qu'elles éclosent car, comme le disait le poète, « [Celles et] ceux qui vivent sont [celles et] ceux qui luttent ! ».

Académie	Féminisme	Éducation	Elu-es	Education	Santé au travail
Echo des départements	Stage pédagogies féministes Loi intégrale VSS	Classes défenses Correction dématérialisées bac pro	Mouvement intra Affectation stagiaires	Circulaire de rentrée Situation au Rectorat	Plan Amiante

AEd : connaître ses droits et s'organiser pour les faire respecter

La CGT Educ'action des Yvelines était présente à la formation sur les droits des AEd organisée par l'UNSEN à Montreuil le vendredi 5 juin 2026. Ces personnels de vie scolaire occupent une place centrale dans nos établissements, mais sont les premiers à voir leurs droits bafoués : contrats de moins d'un an, mauvais calculs du temps de travail, missions qui n'apparaissent pas sur le contrat, pauses refusées, pressions de certain·es CPE qui se présentent en supérieur·es hiérarchiques, heures supplémentaires non payées...

Faisant profil bas en espérant être renouvelé·es pour l'année suivante, nos collègues qui bien souvent ignorent leurs droits ou n'osent pas les dé-

fendre, acceptent ces situations et se retrouvent parfois en grande souffrance, comme nous avons pu le constater lors de nos tournées.

Il est important d'arriver à (re)créer du collectif au sein des vies scolaires, avec les personnels afin de réduire leurs expositions à d'éventuelles représailles et de soutenir leurs revendications, sur le terrain et dans toutes les instances (du CA jusqu'au rectorat). Notre SDEN est mobilisé pour agir sur le département : si la vie scolaire de votre établissement est en souffrance, n'hésitez pas à nous remonter les informations pour que nous puissions vous aider à créer une riposte collective et syndicale.

A Évry : Solidarité active face à la maltraitance administrative !

Le samedi 30 mai 2026, la Maison des Syndicats d'Évry a vibré au rythme de la solidarité et de la lutte syndicale et associative. À l'initiative du collectif Exilés 91, une table ronde s'est tenue pour dénoncer le parcours du combattant imposé aux personnes étrangères. Les témoignages poignants ont mis en lumière une précarité administrative, économique et sociale grandissante, accentuée par des blocages préfectoraux inadmissibles. Délais d'instruction de plusieurs années et ruptures de droits plongent des travailleur·euses et des familles dans l'angoisse. Face à cette déshumanisa-

tion et cette destruction volontaire des services publics, la CGT Educ'action 91, aux côtés des autres organisations, réclame l'ouverture des guichets et la régularisation de toutes et tous.

L'après-midi s'est poursuivie par un moment de forte émotion : la cérémonie de parrainages républicains de jeunes majeur·es scolarisé·es. Depuis janvier 2025, l'application brutale de la circulaire Retailleau multiplie les OQTF, menaçant d'expulsion des élèves parfaitement intégré·es dans nos lycées et nos villes, dont l'avenir et la vie sont ici. Pour certain·es, un renvoi équivaldrait à une condamnation à mort. À l'appel du collectif, des élu·es de l'Essonne ont choisi de s'engager en devenant officiellement leurs parrains et marraines afin de les protéger de l'administration. Depuis cette journée, l'OQTF d'une jeune parrainée a été levée. Preuve que la lutte paye ! Pour la CGT Éducation 91, défendre nos élèves et exiger le retrait de ces mesures injustes est un impératif éthique et pédagogique. Nous ne laisserons pas les politiques anti-migratoires briser leurs vies !



Le nouveau lycée de Bagneux doit voir le jour !

Avec 45 000 habitant·es et trois collèges (classés REP), la ville de Bagneux ne dispose que d'un lycée professionnel. Le besoin d'un lycée général et technologique ne date pas d'hier : dès 1989, la création d'un lycée polyvalent est validée avant d'être abandonnée. Ce n'est qu'en 2017, dans un contexte où les lycées du 92 sont pleins à craquer, que la Région se résout enfin à inscrire la construction d'un LGT à Bagneux dans son Plan d'urgence des lycées. Mais le 23 mars 2026, alors que les travaux devaient commencer dans l'année pour une ouverture prévue à la rentrée scolaire 2028, la Région annonce par communiqué l'abandon du projet. Le motif avancé est la pollution des sols sur ce site des Mathurins, anciennement occupé par Thomson-Thalès. Après des mobilisations locales et des échanges avec la Mairie, « l'abandon » du

projet est devenu « l'arrêt », dans l'attente de la validation d'un nouveau site. Mais, déjà, la direction académique, interpellée par la CGT, agite le spectre de la « baisse démographique » pour préparer les esprits à un possible abandon définitif du projet de construction. Or la démographie de Bagneux est à contre-courant de la tendance nationale !

Au-delà de ces considérations statistiques, les élèves de Bagneux et, plus largement, des Hauts-de-Seine ont le droit à de bonnes conditions de scolarité et d'étude. Cela implique d'avoir accès à la filière de son choix à proximité de son domicile mais aussi d'avoir des effectifs par classe plus faibles. La construction d'un nouveau lycée à Bagneux, accompagnée de la création de nombreux postes de personnels, est nécessaire pour répondre à ces besoins et doit se faire au plus vite !

Aesh mobilisé·es et en grève le 9 juin !

La manifestation régionale intersyndicale du mardi 9 Juin autour des AESH était pleine de vigueur, d'indignation, de révolte ! Un beau cortège d'environ 400 personnes dont 60 AESH du Val d'Oise, s'est rassemblé place Bainville à Paris, sous les fenêtres de l'Assemblée Nationale. Dans le 95, cette manifestation avait été introduite par la mobilisation du 31 Mars (avec envahissement de la DSDEN !) et celle du 21/05, qui avaient réuni environ 300 personnes. L'ensemble des personnels de l'Educ' ne peut souffrir les conditions désastreuses auxquelles sont soumis·es les AESH et le rapport établi par l'IGAS et l'IGESR rendu public fin mai est venu enfoncer le clou : une plus grande flexibilité dans l'accompagnement", seulement 20% d'entre elles et eux "intégrés·es à la fonction publique", etc. Ce rapport rend d'autant plus visible ce mépris, affiché par la hiérarchie, des savoirs d'expérience acquis de longue date par nos collègues AESH, ce refus de reconnaître leur expertise, pour en faire des "assistant·es à l'accessibilité" pour une minori-

té d'entre elles et eux, ou des "assistant·es de soin" pour les autres, en les excluant de tout statut un tant soit peu protecteur, tout cela avec un salaire toujours largement insuffisant. Dans le Val d'Oise, des groupes de travail constitués d'AESH se réunissent régulièrement dans l'Est du département ou encore à Cergy, sous l'impulsion de la CGT Educ'action. Ces groupes recueillent la parole, réfléchissent en lien avec le secteur médico-social à ce qui fait la spécificité de leurs missions. Ils préparent également des mobilisations pour que ces savoirs soient enfin reconnus et que les AESH puissent sortir de cette précarité subie depuis tant d'années.



Pédagogies féministes : se former pour agir

L'École génère, reproduit et renforce les inégalités. Elle subit et alimente le système patriarcal et capitaliste qui maintient, entre autres, les femmes et les minorités dans un système d'exploitation et d'oppression injuste et insupportable. L'éducation joue pourtant un rôle fondamental pour lutter contre les stéréotypes et construire une société égalitaire, à condition que chacun·e d'entre nous y soit sensibilisé·e et formé·e.

C'est dans cette optique que la Collective nationale a élaboré une formation sur les pédagogies féministes, ouverte à toutes les catégories de personnels.

Cette formation permet de se familiariser avec des pédagogues de renommée internationale comme Paulo Freire et bell hooks ou bien de découvrir des enseignantes qui ont expérimenté ces

pédagogies dans leurs classes comme Véronique Decker et Audrey Chenu. Elle propose d'aborder plusieurs concepts – conscientisation, praxis, solidarité politique... - et invite les stagiaires à chausser les lunettes du genre pour prendre la mesure des relations de domination et des stéréotypes qui s'invitent jusque dans les supports pédagogiques ou la cour de récréation. Elle permet également de faire le point sur l'action syndicale et les revendications que nous portons dans ce domaine.

Cette formation est déclinée au niveau académique. La session du 23 juin prochain est complète mais une nouvelle session sera proposée l'an prochain. Si vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à nous écrire à collectivecgtacademique@gmail.com.

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles : l'urgence d'une loi intégrale !

En femmage à Lyhanna et en soutien à toutes les victimes, la CGT Éduc'action Versailles se mobilise aux côtés de la Coalition féministe pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles. Présente lors des rassemblements des 8 et 15 juin, elle partage l'urgence :

- ◆ D'une véritable politique publique continue et coordonnée dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- ◆ D'un investissement annuel de 2,6 milliards d'euros
- ◆ De la mise en place d'une culture de la protection des enfants
- ◆ De la responsabilisation des employeurs sur la prévention des violences et la protection des victimes
- ◆ D'une prise en charge et de soins accessibles pour toutes les victimes
- ◆ De l'amélioration du dépôt de plainte
- ◆ De l'amélioration de la protection et du traitement des victimes pendant la procédure judiciaire

Nous ne pouvons ni ne voulons plus attendre ! Le gouvernement doit prendre ses responsabilités !

Pour plus d'informations sur la loi-cadre intégrale, flasher le QR Code.



La CGT Educ lance une enquête sur les classes défense dans l'académie

Voté à l'Assemblée nationale le 19 mai, le projet de loi actualisant la programmation militaire en cours a également été adopté par le Sénat, à part pour son volet financier : le bloc de droite estime la rallonge de 36 milliards d'euros insuffisante et réclame qu'elle soit portée à 50 milliards.

Dans le projet initial, 112 millions d'euros sont destinés au lien armée-jeunesse, avec pour objectif de « sensibiliser le jeune à son devoir de défense » et « faire découvrir le monde et les vertus militaires pour relancer le défi de l'attractivité. » L'école est mise à contribution : guide « acculturer les jeunes à la défense », module de formation pour les jeunes enseignant·es à l'INSPE, refonte de la journée d'appel en Journée défense et citoyenneté nouvelle génération pour « une expérience plus militarisée »... Et ce qui nous intéresse ici, les classes de défenses et de sécurité globale (CDSG).

Il s'agit de projets à l'année à l'initiative de membres de l'équipe pédagogique d'un établisse-

ment et en partenariat avec une unité militaire, de gendarmerie ou de sécurité au sens large (police, pompiers, douanes...). Les CDSG ont été définies comme priorité ministérielle : on en comptait 475 fin 2021, il y en a aujourd'hui plus de 1200.

A la CGT Educ'action, nous pensons que l'Ecole ne doit pas servir de chambre d'endoctrinement pour une militarisation des esprits. Ce n'est pas son rôle, ni son but.

Présentées comme centrées sur la citoyenneté, les valeurs de la République, le devoir de mémoire, en lien avec les programmes, l'objectif des CDSG de renforcer le lien école-armée est néanmoins affiché, avec une priorité donnée aux établissements REP et en zone rurale isolée. Elles restent encore mal connues et il nous semble important de recenser ces classes défenses, leur fonctionnement et modalité. C'est pourquoi la CGT Educ Versailles lancera à la rentrée une enquête sur les CDSG dans les établissements de l'académie, pour avoir des remontées concrètes de leur mise en place.

LP : une correction de copies dématérialisées dans des conditions scandaleuses !

Le ministère a décidé sans concertation de dématérialiser les copies de bac pro, ce qui enlève aux PLP ces journées de correction en centre qui permettaient un travail collectif et collaboratif souvent riche, dans un esprit de corps cher aux PLP. Mais à cela s'ajoute le fait que la mise en œuvre de cette dématérialisation par le SIEC et les inspections dans les académies de la région académique se fait dans des conditions scandaleuses. En effet, la surcharge de travail est très importante. Dans de nombreuses disciplines, le nombre de copies a considérablement augmenté, doublant même dans certaines disciplines de tertiaire. Les personnels subissent la pression des

corps d'inspection et de certain·es coordonnateur·trices de correction un peu trop zélé·es, oubliant que pour beaucoup il faut assurer des cours (dont l'inutile « Parcours en Y »), suivre les élèves en stage, et corriger les copies de BTS ou de CAP.

Cette surcharge de travail se fait alors que le temps de décharge est inférieur au nombre de journées de correction alloué auparavant : une seule demi-journée en PSE pour la visio de présentation !

La CGT Educ'action Versailles a fait voter un avis en F3SCT-académique réclamant des conditions de correction qui reprennent au moins les conditions de travail antérieures.

La page des élu·es CGT Educ Versailles

Cette année encore, l'activité des élu·es de l'académie de Versailles ne faiblit pas. Après l'accompagnement des personnels pour le mouvement inter-académique et le mouvement intra-académique, l'accompagnement pour les recours bat son plein. La défense individuelle et collective est aussi au cœur de notre activité, au sein des instances du rectorat.

N'hésitez pas à mandater la CGT Educ Versailles dans le cadre du recours à la mutation. Vous trouverez toutes les informations pratiques sur notre site académique. Contactez-nous si vous avez besoin d'aide dans la rédaction de celui-ci.

Le recours à la mutation reste un des seuls moments où on peut défendre les collègues qui n'auraient pas été affecté·es dans leurs vœux même si ce n'est pas totalement satisfaisant puisqu'il s'agit d'une bilatérale entre la DPE et notre organisation syndicale. Il est loin le temps du paritarisme auquel nous étions attaché·es. Nous revendiquons, chaque année depuis 2019, l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique et cette année encore plus.

En effet, chaque année, on constate des erreurs lors du mouvement intra académique, certaines fois à la marge. Cependant, cette année, c'est un peu plus visible car une cinquantaine de titulaires en histoire-géographie ont été affecté·es par extension comme s'ils et elles étaient participant·es obligatoires. Cette erreur n'a été visible qu'après les résultats du mouvement intra

académique. Les collègues concerné·es sont resté·es un week-end sans comprendre ce qui s'était passé. Voilà, un exemple qui montre qu'il est urgent qu'on revienne aux Formations Mixtes Paritaires académiques (FPMA) « Affectations » pour rendre ce moment très important de la carrière plus transparent et ainsi éviter les erreurs.

Si vous étiez stagiaire cette année (agrégé·es, changement de corps, etc.) et que votre titularisation semble compromise, n'hésitez pas à contacter les élu·es paritaires car ils et elles siégeront lors de la CAPA refus de titularisation du lundi 29 juin. Vous pourrez leur transmettre votre dossier pour que nous puissions le défendre en instance.

Pour les autres stagiaires (certifié·es, PLP, etc.), si vous êtes convoqué·es au jury de titularisation, n'hésitez pas à contacter les élu·es pour obtenir des conseils pour le préparer.

Pour les stagiaires 2026-2027 qui venez d'être affecté·es dans l'académie de Versailles ne restez pas seul·es et tournez-vous vers la CGT Educ' Versailles.

Nous recensons les futur·es stagiaires en remplissant le formulaire en ligne. Nous avons un whatsapp pour vous accompagner tout au long de l'année de stage afin d'échanger entre vous.



[Le formulaire pour les stagiaires 2026-2027](#)



[Lien vers le whatsapp stagiaires 2026-2027](#)

Surveiller, punir et ?

Ah, le bon vieux temps des cahiers à spirales, des porte plumes et des encriers ! Ah, dans ce temps-là, ma bonne dame, les élèves écrivaient bien, en pleins et en déliés, sans faute d'orthographe et ils maîtrisaient l'imparfait du subjonctif. Ah, dans ce temps-là, mon bon monsieur, on faisait des exercices militaires dans la cour pour les petits garçons et les petites filles apprenaient à coudre et à cuisiner comme Maman. On se demande parfois en lisant les différentes déclarations de notre ministre ou sa circulaire de rentrée si on n'est pas en train de basculer dans un « Retour vers le Futur IV - L'école de la III^e république ». Le monde a changé, monsieur le Ministre, et l'Ecole que vous appelez de vos souhaits pour nous - si elle a jamais existé - ne doit pas être la référence d'une école que nous voulons émancipatrice. Or, à vous lire on a parfois l'impression que l'Ecole d'aujourd'hui est

trop égalitaire, trop à la recherche d'épanouissement des élèves. C'est effectivement ce que nous défendons mais en trouvant que l'école d'aujourd'hui - à travers les évaluations, Parcoursup, le chocs des savoirs - est tout sauf cela. Et surtout, qui est en responsabilité de l'Ecole depuis des décennies ? Celles et ceux là même qui n'ont de cesse de la critiquer comme s'ils et elles n'étaient pas responsable des réformes en cours. C'est un peu fort de café comme on disait à l'époque.

C'est un peu fort aussi que de hurler avec les loups sur l'orthographe qui serait déplorable comme si les enseignant·es ne s'en souciaient pas. Mais qui a réduit les heures de français ? Qui critique les pédagogies qui favorisent l'apprentissage de l'orthographe par la lecture ? Celles et ceux qui défendent une école du passé, pas la CGT !

Au Rectorat, les difficultés s'accumulent et la direction ferme les yeux

« Ils se moquent de nous ! » : la colère était générale il y a quelques semaines, au milieu du premier épisode de canicule, à la lecture des courriels du secrétariat général. En substance : « buvez de l'eau, rafraichissez-vous les avant-bras » et tout ira bien, même s'il fait 36 degrés dans votre bureau ! En cas de malaise, merci d'appeler le 15 ! Interrogé sur ce sujet lors d'un groupe de travail, il a refusé d'envisager l'achat de matériel de climatisation. Son « plan d'action » (si l'on peut dire) consiste à ripoliner sa communication et à ouvrir la possibilité du télétravail exceptionnel aux personnels fragiles dès la vigilance jaune... Quitte à brasser de l'air, un ventilateur serait plus efficace !

La direction se félicite aussi des conditions de la future rentrée : quatre nouveaux emplois pour tous les services de l'académie, de catégorie C ! Ce-

la ne suffira évidemment pas pour les équipes devant affronter les complications nées de la nouvelle réforme de la formation initiale des enseignant·es, de la protection sociale complémentaire, ou de la rémunération à 90% des arrêts maladie...

Cette même direction ferme par contre toujours les yeux sur les conséquences de sa politique, rappelées par les visites de la F3SCT : la surcharge de travail, le stress, le tutorat non rémunéré, les salaires des contractuels au plus bas, la souffrance et les conflits nés de toute cette impéritie...

Les collègues ont bien compris l'air du temps : on travaille moins pour l'avenir des élèves que pour le budget du ministère des armées et les profits des industriels de la guerre !

Plan d'action amiante dans l'académie

Après des années d'atermoisement, notre ministère s'est enfin attelé à la question de l'amiante. Ce matériau, très utilisé jusqu'à son interdiction en 1997, présente une dangerosité importante quand il est dégradé. C'est pourquoi tout bâtiment dont le permis de construire date d'avant le 1^{er} juillet 1997 doit faire l'objet d'un Diagnostic Technique Amiante (DTA), dont la fiche récapitulative doit être accessible à tout·e usager·e. Cela concerne un grand nombre d'établissements scolaires. Cette responsabilité incombe aux propriétaires, c'est-à-dire aux collectivités territoriales, mais notre employeur est également responsable de notre santé au travail.

La déclinaison académique du plan national vise à recueillir la totalité des DTA de l'académie, à identifier toutes les situations à risque, à évaluer le risque, à accompagner les collectivités dans l'application de mesures correctives et à informer et mettre en place un suivi pour les personnels potentiellement exposés via un auto-questionnaire, des RDV avec la médecine de prévention et avec l'hôpital de l'Hôtel-Dieu en cas d'exposition.

L'administration se heurte souvent à des communes peu collaboratives : elles ne communiquent pas les DTA ou n'assurent pas le suivi régulier obligatoire. C'est mieux avec les Départements et la

Région, mais il faut parfois entrer dans un rapport de force avec ces collectivités pour qu'elles fassent le nécessaire.

Actuellement, seulement 37 % des établissements ayant répondu à l'enquête amiante déclarent avoir un DTA, ce qui est très en deçà du nombre de locaux a priori concernés. Parmi les 17 situations à haut risque (sur les 45 situations identifiées dans l'académie), la seule qui nécessitait une action en urgence fait l'objet de travaux de grande ampleur.

Pour que l'administration soit à la hauteur, il faudrait qu'elle mette les moyens pour recueillir la totalité des DTA et pour évaluer correctement les risques. Or, avec une seule conseillère de prévention académique (CPA) et des CPD déjà bien occupés, l'administration n'a même pas la possibilité de relancer les écoles et EPLE qui n'ont pas répondu à l'enquête. L'information aux personnels est également insuffisante : l'auto-questionnaire qui demande si on pense avoir été exposé·e au cours de sa carrière n'a été complété que par 19 personnels en 2025, et il semble compliqué d'obtenir que tous·tes les agent·es potentiellement exposé·es en soient informé·es quand iels ne sont plus en poste dans le lieu concerné.

Nous continuerons à exiger de l'administration un suivi à la hauteur de la situation.

CONTACTS

CGT ÉDUC'ACTION VERSAILLES

87 rue Pierre Curie

92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

Secrétaire académique

Samuel Serre

Responsable des élu·es CGT

Amal Navailh Hamza

Pour contacter nos élu·es sur les questions de carrière, mutations, etc.

eluscgtversailles@gmail.com

06 40 16 79 39

Permanences

Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques : laissez un message pour être rappelé·es ou envoyez-nous un courriel

Beaucoup d'informations pratiques

et d'actualités sur notre site

<https://www.cgteduc-versailles.fr/>